

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 646-4918

Québec, le 3 avril 2012

Monsieur Olivier Bourdages-Sylvain  
Secrétariat aux affaires autochtones  
905, avenue Honoré-Mercier, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5M6

**Objet :** Projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour neuf territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (DQ3, question n<sup>o</sup> 1)

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 20 et 21 mars dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires et vous soumet la question suivante.

#### Question 1

Nous vous transmettons une question de la part d'un porte-parole de la Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la Seigneurie de Mingan qui fait référence à la consultation et l'accommodement du regroupement qu'il représente ainsi qu'à la norme de certification forestière du Forest Stewardship Council (FSC). Il demande si le gouvernement du Québec « compte respecter l'avis qui lui a été fourni par FSC Canada lui demandant de mettre en place des moyens de s'assurer qu'il existe ou non des communautés métisses » et ainsi les reconnaître « au même titre que les communautés autochtones reconnues légalement ». Nous vous référons aux transcriptions de la séance publique du 20 mars 2012, disponible sur le site Internet du BAPE (DT1, p. 35 à 39)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 5 avril prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission